

Journée de la terre

Le permis de végétaliser, c'est parti à Malaunay !

A l'occasion de la journée de la terre, Malaunay lance son permis de végétaliser ! Charte d'engagement, flyer explicatif, box de démarrage... Le kit du «permis de végétaliser» à Malaunay est opérationnel : à partir d'une demande en mairie, les habitants intéressés peuvent ainsi fleurir le trottoir le long de chez eux et choisir plantations et formule adaptée pour co-gérer la nature urbaine au long cours.

KIT «PERMIS DE VÉGÉTALISER»

Le kit proposé par la ville raconte à lui-seul la procédure définie : un **flyer intitulé «Jardinez la ville !»** explique comment fonctionne le permis de fleurir et précise ce qui peut être planté, où faire sa demande, quel format choisir, quelle gestion cela implique ; un **kit de démarrage** contenant des premières graines et godets permet de passer tout de suite à l'action ; un **pochoir** créé à l'occasion sert à marquer les espaces plantés, pour les identifier facilement lors des balades urbaines ; une **plaque en bois gravée** inaugure esthétiquement l'espace choisi qui redonnera de la couleur à nos trottoirs.

NOUVELLE APPROCHE DE LA NATURE EN VILLE

Les riverains étaient déjà sollicités pour donner un coup de propre devant chez eux, en désherbant le long de leurs maisons et clôtures, comme pour le déneigement. Avec le permis de végétaliser, par arrêté municipal, c'est une nouvelle approche qui a été travaillée en lien avec Laurent Barry, élu délégué à la nature en ville et Patricia Colombel, élue déléguée à l'implication citoyenne : elle vise à la fois à encourager le développement de la végétalisation du domaine public et à renforcer l'implication des habitants.

Après les abribus végétalisés, les trottoirs refleuris continuent de redonner vie à la nature en ville et y remettre de la biodiversité. Et comme souvent lorsque la Ville institue un nouveau mode de faire avec les habitants, elle propose plusieurs formules d'accompagnement, adaptées à l'environnement et aux disponibilités de chacun.

« C'est un des nombreux outils d'action à l'échelle de la commune, engagée dans une politique de biodiversité ambitieuse et variée, avec parmi les projets en cours, notre plan d'action Territoire Engagé pour la Nature (TEN), notre projet de parc urbain, d'inventaire participatif de la biodiversité, le plan d'actions pour lutter contre les îlots de chaleur en renaturant les cours d'écoles et espaces bitumés, sans oublier les nombreuses animations et actions de communication qui participent à mieux comprendre et impliquer tous les publics dans ces enjeux essentiels pour l'avenir »